

Défendez-vous

Votez **SNES**, **SNUipp**

Du 18 décembre 2014 au 18 février 2015, les personnels détachés de la Mission laïque française sont appelés à élire leurs représentants à la Commission Consultative Paritaire. Cette commission recrute tous les détachés auprès de la MLF, examine les prolongations de missions, les contestations de notations administratives (acquis de la FSU !) et toutes les questions concernant les personnels et la vie des établissements du réseau.

Les représentants syndicaux de la FSU interviennent à tout moment auprès de la direction générale pour défendre les intérêts des personnels (contrats, rémunérations, conditions de travail, problèmes administratifs, difficultés avec leur hiérarchie, respect des instances et du système d'enseignement français à l'étranger...).

De nombreuses avancées ont ainsi été obtenues, notamment sur le statut commun des détachés, sur la convention d'expatriation, et sur les contrats. **Mais il faut aller plus loin !**

Voter pour les syndicats de la FSU

C'EST VOTER POUR

- une **action syndicale** en lien direct avec nos représentants sur le terrain
- un plus grand **respect des règles et des instances** à la MLF
- un droit accru à la **formation** et aux **inspections**
- un respect de l'exercice du **droit syndical partout et pour tous**

C'EST DIRE NON

- à l'**arbitraire** et aux méthodes managériales
- à la **précarité**, et **lutter** pour la résorber

En votant pour les syndicats de la FSU, les personnels détachés renforceront le SNES-FSU et le SNUipp-FSU afin de mieux faire entendre leur voix auprès de la Direction générale de la MLF (voir notre profession de foi en pages 3 et 4).

Calendrier des opérations et modalités de vote

4 sièges à pourvoir pour un mandat de 3 ans (actuellement, la FSU a 3 sièges sur 4)

Le matériel de vote a été expédié dans les établissements.

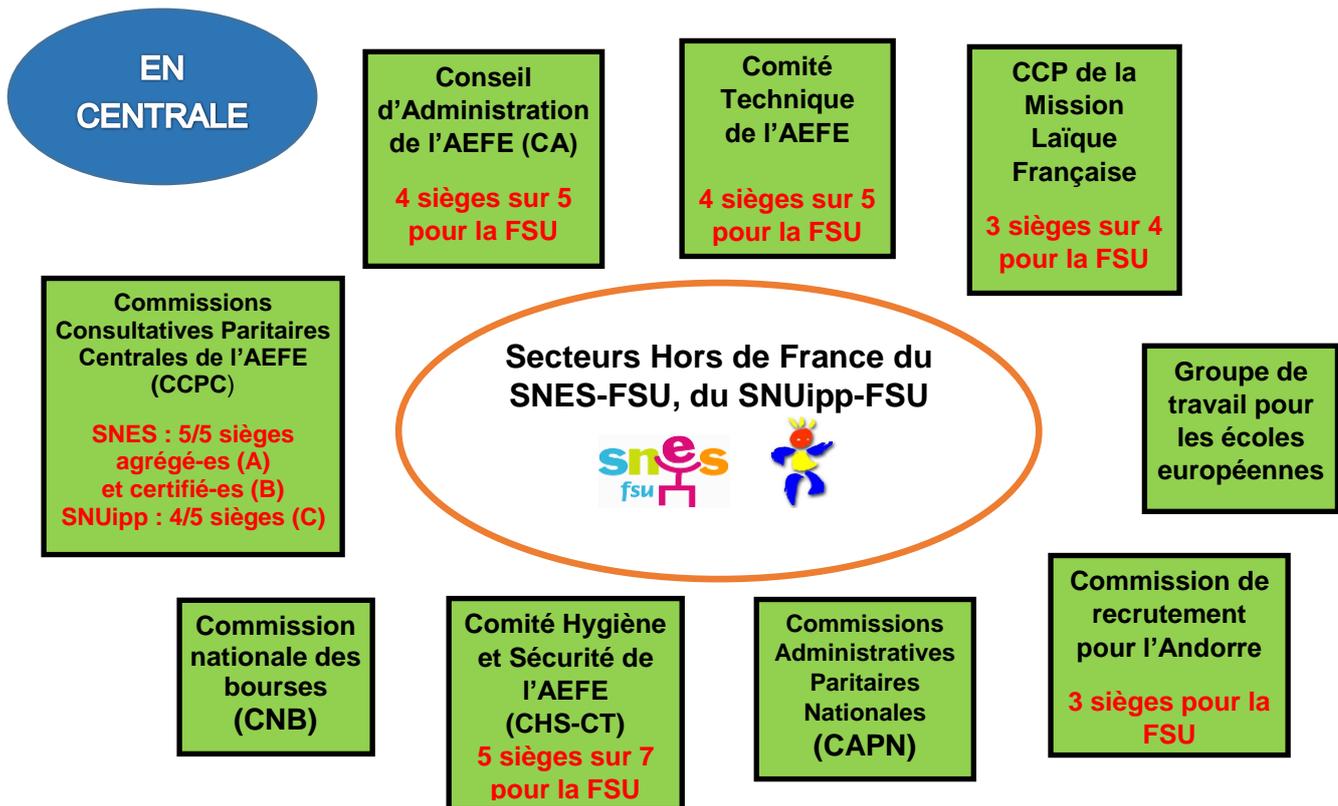
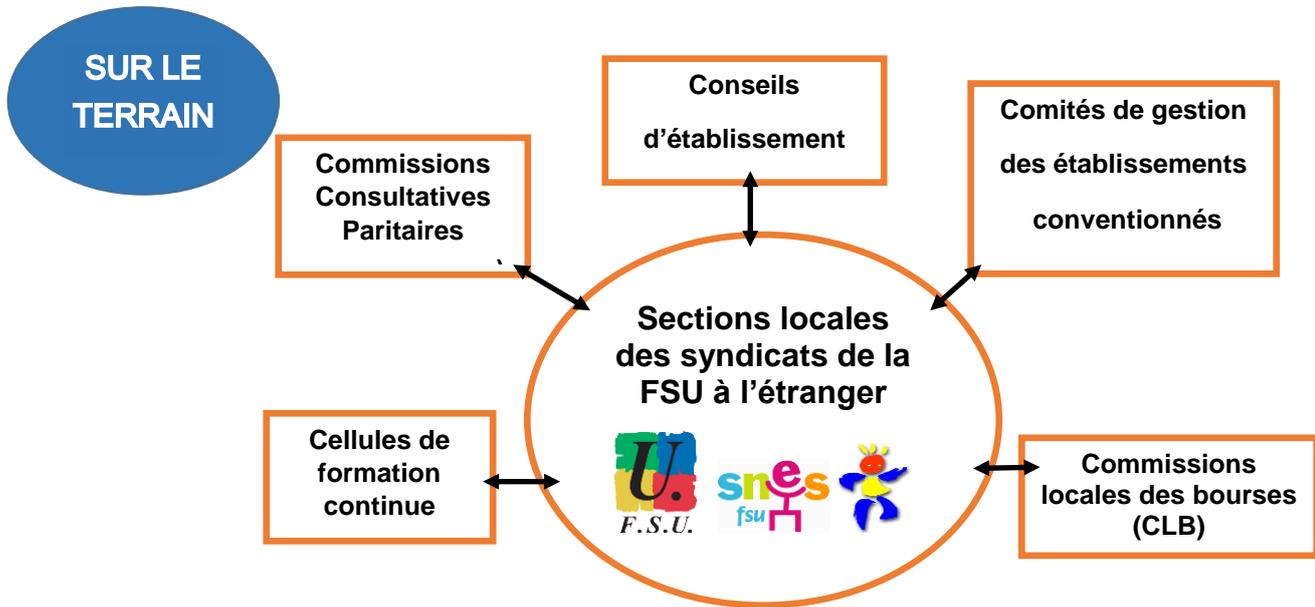
Les consignes de vote, professions de foi et listes électorales seront obligatoirement **affichées de façon visible pour les personnels des établissements**.

Dépôt des votes dans les établissements ou envoi postal des votes sous enveloppe aux établissements uniquement (**pas de dépôt ou d'envoi direct à la MLF, pas de procuration**)

Clôture du scrutin : **mercredi 18 février 2015 à 10 heures, heure locale**

Dépouillement au siège de la MLF en présence des syndicats : **20 mars 2015**

Les syndicats de la FSU (SNES, SNUipp, SNEP, SNUEP...) sont présents



SNES hors de France
 Annie Delporte, Jérôme Nassoy, Henri Nouri,
 Laurent Picard, Patrick Soldat.
www.hdf.snes.edu

SNUipp hors de France
 Jean-Michel Chassagne, Christophe Le Bolc'h,
 Estelle Mauget, Pierre-Yves Miragliese
www.snuipp.fr/-Hors-de-France-



appellent à voter pour le SNES-FSU et le SNUipp-FSU

Du 18 décembre 2014 au 18 février 2015

Je vote SNES-FSU et SNUipp-FSU à la CCP de la MLF !